



Elsässputz à Bartenheim



Dossier



L'Union Européenne

PFAS

Substances Per-
et PolyFluoroAlkylées

p.5

ENVIRONNEMENT

Rénovation et changement
de logements chez les cigognes
et les hirondelles

p.8

ÉVÈNEMENT

40 ans de jumelage
entre Bascons
et Bartenheim

p.22



Mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants de Bartenheim et de Bartenheim-la-Chaussée,

En nous accordant votre confiance en 2020, vous nous avez investis de nombreuses missions à réaliser pendant notre mandat. L'une d'entre elle est de vous apporter un service public à la hauteur de vos attentes et de vos besoins.

Ce service public intervient à plusieurs niveaux et je voudrais que nous fassions un point ensemble sur l'état et l'importance de chacun d'entre eux.

Le premier service public est le service administratif assuré par les équipes de la mairie. Il est important que vous puissiez faire établir des documents divers, que vous ayez accès au cadastre, obteniez des informations sur des projets en cours, puissiez faire une demande concernant votre vie sur la commune... Nos services administratifs doivent vous permettre d'effectuer vos démarches avec facilité, dans une écoute bienveillante.

Cette écoute bienveillante témoigne de la convivialité que nous avons souhaitée voir régner sur ce lieu d'accueil qu'est la mairie, un lieu de proximité dédié à l'expression, au conseil, au lien social. Un lieu qui permet justement pour certaines personnes plus isolées de briser la solitude, un lieu qui façonne l'identité de notre commune à travers des échanges riches.

Le service technique est un autre pilier indispensable à la bonne marche de notre commune. Sa mission est multiple et variée : entretien des espaces verts, de la voirie, des chemins ruraux, travaux de rénovation et d'entretien de nos écoles et de nos bâtiments publics... Les équipes assurent avec rigueur et professionnalisme ces tâches tout au long de l'année.

D'autres services, indispensables à notre quotidien répondent à nos besoins quel que soit notre âge :

- **La crèche et l'école maternelle** accueillent nos enfants de 2 mois à 6 ans et proposent respectivement des solutions de gardes éducatives et d'apprentissage chaque jour.
- **L'école primaire et le périscolaire** prennent le relais avec la prise en charge des enfants de 6 à 11 ans.

- **Le service sport et jeunesse** n'est jamais à court d'idées et propose à notre jeunesse de multiples activités en toute saison.
- **La bibliothèque municipale**, lieu de culture, assure également régulièrement des animations pour tout public et avec les scolaires.
- **Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale** apporte aide et assistance au service des personnes en situation de précarité et de fragilité parce que nul n'est à l'abri d'un accident de la vie.

Projet déjà amorcé, celui de la **future résidence pour seniors** : cette résidence, composée de logements conçus pour accueillir des seniors autonomes en quête d'un lieu alliant indépendance et vie sociale, répondra au besoin exprimé par de nombreux habitants de la commune.

Par ailleurs, **le milieu associatif et sportif** a toujours notre soutien car cela est une priorité que chacun trouve dans les activités proposées par toutes les organisations de la commune de quoi s'épanouir et faire battre le cœur de la commune.

L'équipe municipale met un point d'honneur à entretenir de bonnes relations avec **les dirigeants de nos commerces et entreprises afin de vous offrir un contexte économique favorable.** En parallèle de cela, il est aussi de notre ressort d'assurer le bon fonctionnement de services publics liés à des politiques du territoire, voire de l'État. Et c'est en nous battant contre toute velléité de fermeture ou contre toute décision injuste (classe, déchetterie, bureau de Poste,...) que nous entendons protéger notre commune. Nous sommes d'ailleurs régulièrement en relation avec Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet pour échanger sur les sujets qui importent à tous les habitants de la commune. Il en va de notre quotidien, il en va de la vie et de l'avenir de notre commune.

Même si notre mission de service public est clairement identifiée, nous restons bien entendu à votre écoute et gardons toujours en tête que la priorité est votre satisfaction pour le bien vivre à Bartenheim et à Bartenheim-la-Chaussée.

Je vous souhaite à toutes et à tous un agréable printemps et vous invite à la réception municipale qui a lieu le vendredi 19 avril à 18h à l'Espace 2000.

Bien chaleureusement.

Bernard KANNENGIESER



RÉSIDENCE SENIORS

Tout d'abord merci aux nombreux seniors qui ont rempli le questionnaire permettant d'étoffer l'étude sociodémographique en cours. Cette étude permettra de définir le besoin en nombre et en type de logements seniors.

Les types de logements seniors possibles :

- **Logements libres** : accession classique sous le régime de la copropriété
- **Accession en BRS** : acquisition avec un bail réel solidaire, l'organisme de foncier solidaire conserve la propriété du foncier, le preneur détient la propriété du bien immobilier (soumise à des conditions de revenus).
- **Logements seniors sociaux** : les personnes âgées sont locataires de leur logement qui peut comporter des aménagements spécifiques (accessibilité...). Il s'agit de logements aidés, la location est donc soumise à des conditions de revenus.

Pour l'instant, le terrain rue du Nouveau Quartier a été défriché et la maison existante démolie.



ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE)

Les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE) approuvées dans le cadre de la loi APER ont été **définies et approuvées par le conseil municipal le 28 novembre 2023**.

Pour Bartenheim, nous avons défini :

- les zones de potentiel solaire sur toiture,
- les unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500 m².

Un cahier d'observation avait été mis à disposition de la population du 15/11 au 15/12/2023 avec une permanence des adjointes. Aucun habitant n'est venu noter une observation.

Les données sont disponibles sur le site :

<https://macarte.ign.fr/carte/1X3jxe/>
Carte-EnR-Grand-public



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les horaires d'ouverture de la mairie de Bartenheim restent inchangés. Pour être encore plus à la disposition des administrés il a été décidé de réorganiser l'accueil dans certains services.

SERVICE SÉCURITÉ, RÈGLEMENTATION, POLICE

Le service sécurité, réglementation vous accueille aux horaires d'ouverture de la mairie.

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme vous accueille :

- le lundi de 10h à 12h,
- le mardi de 10h à 12h et de 16h à 17h,
- le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h,
- le jeudi de 10h à 12h et de 16h à 17h.

SERVICE ÉTAT CIVIL

Le service État Civil vous accueille aux heures d'ouverture de la mairie sauf les mardis et mercredis après-midi et sur rendez-vous.

SERVICE DE SPORTS

Le service des sports vous accueille le mercredi, jeudi et vendredi aux heures d'ouverture de la mairie.

QUELQUES CHANGEMENTS AU CONSEIL MUNICIPAL

LISTE MAJORITAIRE

Suite à un déménagement, Annette KOERPER est remplacée par Sébastien BLANCHARD depuis juillet 2022.

LISTE « ENSEMBLE VERS DEMAIN »

Suite à un déménagement, Jean-Armand TRUCHETET est remplacé par Luc BOSTAETTER depuis juillet 2023.

HOLCIM : ÉCONOMIE CIRCULAIRE

HOLCIM Béton Granulat Haut-Rhin souhaite développer dans le Haut-Rhin un réseau de plates-formes de recyclage des matériaux inertes issus des chantiers locaux de déconstruction et de terrassement. Dans le secteur des Trois Frontières, la localisation idéale de cette plate-forme est le site de Bartenheim, en raison de l'absence de contraintes écologiques fortes sur notre plate-forme de traitement, de l'absence de captages d'alimentation en eau potable à proximité immédiate, mais également de la proximité avec l'autoroute A35.

Sur Bartenheim, le projet prévu est le suivant : accueillir des matériaux inertes issus de chantiers locaux (terres, pierres et cailloux, béton de déconstruction, enrobés de déconstruction) et les valoriser en granulats recyclés par concassage et/ou lavage et criblage.

CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE

Pour mémoire, en vertu du dispositif SRU, les communes de plus de 3 500 habitants ont l'obligation de disposer de façon permanente de 25 % de logements sociaux au sein de leur parc de logements (ou 20 % si le marché locatif est peu tendu). La loi fixe pour les communes déficitaires une trajectoire de rattrapage, réévaluée tous les 3 ans. En cas de non-respect par la commune des objectifs de rattrapage, le Préfet peut établir une procédure de carence associée à des pénalités financières imputées à la commune, voire une possibilité de reprise des mains de la commune par le Préfet du droit de préemption urbain et d'instruction des permis de construire.

La loi 3DS (2022) a procédé à des évolutions du dispositif. Il s'agissait de permettre la poursuite de son application au-delà de 2025 en pérennisant le mécanisme de rattrapage pour les communes déficitaires tout **en le rendant soutenable pour celles se trouvant très éloignées de l'objectif** comme Bartenheim qui a un déficit d'environ 280 logements sociaux.

L'État a demandé à quatre communes déficitaires en logements sociaux de Saint-Louis Agglomération, dont Bartenheim, de signer un contrat de mixité sociale (CMS) entre la commune, l'intercommunalité et le Préfet. Ce contrat précise les engagements et les moyens mis en place par les communes sur la production de logement social : action foncière, urbanisme et aménagement, programmation et financement, attribution aux publics prioritaires...

Pour Bartenheim, l'objectif 2023/2027 est la production de 87 logements sociaux avec un minimum de 30 % de PLAI (revenus annuels < 12 450 €) par projet. Le contrat de mixité sociale (CMS) de Bartenheim a été signé en date du 5 février 2024. En dépit de cette signature, la commune continuera à endurer les pénalités pour sa carence chaque année (environ 70 000 €).

Vu la conjoncture actuelle, crise de l'immobilier, cet objectif sera difficilement atteignable !



La commune est en accord avec ce projet moyennant la signature d'une charte avec HOLCIM stipulant que les camions utiliseront absolument l'A35 et éviteront la traversée de Bartenheim-la-Chaussée.

PFAS

Substances Per- et PolyFluoroAlkylées

PFAS, QU'EST-CE ?

Les substances Per- et PolyFluoroAlkylées, également connues sous le nom de PFAS, sont une large famille de plus de 4000 composés chimiques aux propriétés très diverses.

Antiadhésives, imperméabilisantes, résistantes aux fortes chaleurs, les substances PFAS sont largement utilisées depuis les années 1950 dans divers domaines industriels et produits de consommation courante : textiles, emballages alimentaires, mousses anti-incendie, revêtements antiadhésifs, cosmétiques, produits phytosanitaires,...

La caractéristique de ces substances est qu'elles se dégradent très peu après utilisation ou rejet dans l'environnement. C'est la raison pour laquelle on les surnomme parfois les « forever chemicals », ou « produits chimiques éternels ».

POURQUOI CES SUBSTANCES SONT-ELLES PRÉOCCUPANTES ?

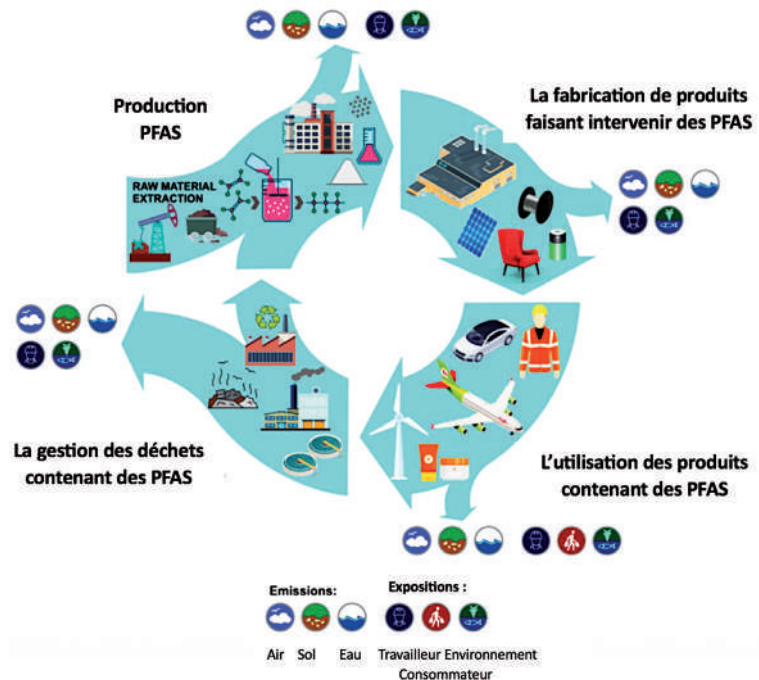
Ces substances chimiques se décomposent d'elles-mêmes très lentement et leur impact sur la santé humaine et les écosystèmes font l'objet de préoccupations.

À travers les rejets, domestiques ou industriels, elles se retrouvent dans tous les milieux de l'environnement : l'air, les sols et l'eau. La plupart des PFAS sont facilement transportées dans l'environnement sur de longues distances, loin de leur source d'émission et s'y accumulent dans le temps du fait de leur faible dégradation.

EFFETS DES PFAS SUR LA SANTÉ ET SUR L'ENVIRONNEMENT

Selon l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), la toxicité de ces composés chimiques est multiple : ils provoquent une augmentation du taux de cholestérol, peuvent entraîner des cancers, causer des effets sur la fertilité et le développement du fœtus. Ils sont également suspectés d'interférer avec le système endocrinien (thyroïde) et immunitaire. Cet effet des PFAS sur le système immunitaire a récemment été mis en exergue par l'EFSA (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) qui considère que la **diminution de la réponse du système immunitaire à la vaccination** constitue l'effet le plus critique pour la santé humaine.

De plus, les PFAS ont la capacité de se « bioaccumuler » dans les organismes, chez les plantes par les racines, les feuilles, les fruits, les graines, chez les animaux par la nourriture et par contact direct avec l'eau.



PFAS À BARTENHEIM

Un article dans le journal « Le Monde », publié le 23/02/2023, présente une carte d'Europe de la pollution éternelle. En Alsace, les mesures de PFAS dans l'eau, menées par l'APRONA (Association pour la protection de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace) dans le cadre d'une campagne de mesures des polluants de 2016 à 2018, montrent une concentration des PFAS dans la nappe phréatique de Bartenheim de 0,143 µg/L (1 µg = 1 microgramme = 1 millionième de gramme).

Jusqu'à présent, aucun PFAS n'était recherché dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation. Une directive européenne (2020/2184) intégrée au droit français en décembre 2022 prévoit de cibler 20 substances chimiques de la famille des PFAS dans les analyses sanitaires de l'eau potable d'ici 2026.

Dans le cadre du « Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ARS (Agence Régionale de Santé) Grand-Est » des prélèvements et mesures de terrain ont été réalisés le 08/02/2024 et le 21/02/2024 à Bartenheim. L'analyse laboratoire de 20 substances PFAS a révélé une concentration totale de 0,1645 µg/L resp. 0,125 µg/L.

Conclusion sanitaire de l'ARS : « Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité et conforme aux références de qualité. Une surveillance anticipée de certains paramètres émergents, dont les PFAS, a été mise en place. La somme des PFAS est supérieure à la limite de qualité fixée à 0,1 µg/l. L'ARS a demandé à la collectivité de Saint-Louis Agglomération un plan d'action pour rétablir la qualité de l'eau ». Au vu des résultats de ces mesures la commune de Bartenheim a pris contact avec l'ARS qui a répondu : « **À ce jour et compte tenu des éléments et informations disponibles, aucune restriction de consommation n'a été prononcée** ».

L'ASSOCIATION LA CLEF DE BARTENHEIM RECRUTE !



DIRECTEUR/DIRECTRICE D'UN CSC (H/F)

- **Type d'emploi** : CDI
- **Début du contrat** : 01/01/2024
- **Poste proposé** : Cadre au forfait
- **Diplôme** : niveau 6 dans le domaine socio-éducatif
- **Prime de fin d'année** : 13^{ème} mois de salaire
- **Salaire** : 3 070 € par mois

COMPTABLE ET ADMINISTRATIF (H/F)

- **Type d'emploi** : CDI à temps plein
- **Début du contrat** : 01/01/2024
- **Poste proposé** : Agent de maîtrise
- **Diplôme** : Bac + 2 en comptabilité
- **Prime de fin d'année** : 13^{ème} mois de salaire
- **Salaire** : à partir de 2 400 € par mois

PRÉFIGURATION D'UN CENTRE SOCIAL H/F

- **Type d'emploi** : CDD de 6 mois
- **Début du contrat** : début mars 2024
- **Temps de travail** : 20h/semaine
- **Salaire** : 1 183,91 € - Coef. 280
- Participation employeur pour la mutuelle santé

La description des postes est consultable sur le site de La Clef.

RÉUNION DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DU 6 FÉVRIER 2024

THÈME ABORDÉ

Faut-il ouvrir la place du marché au stationnement des véhicules et dans quelles conditions ?

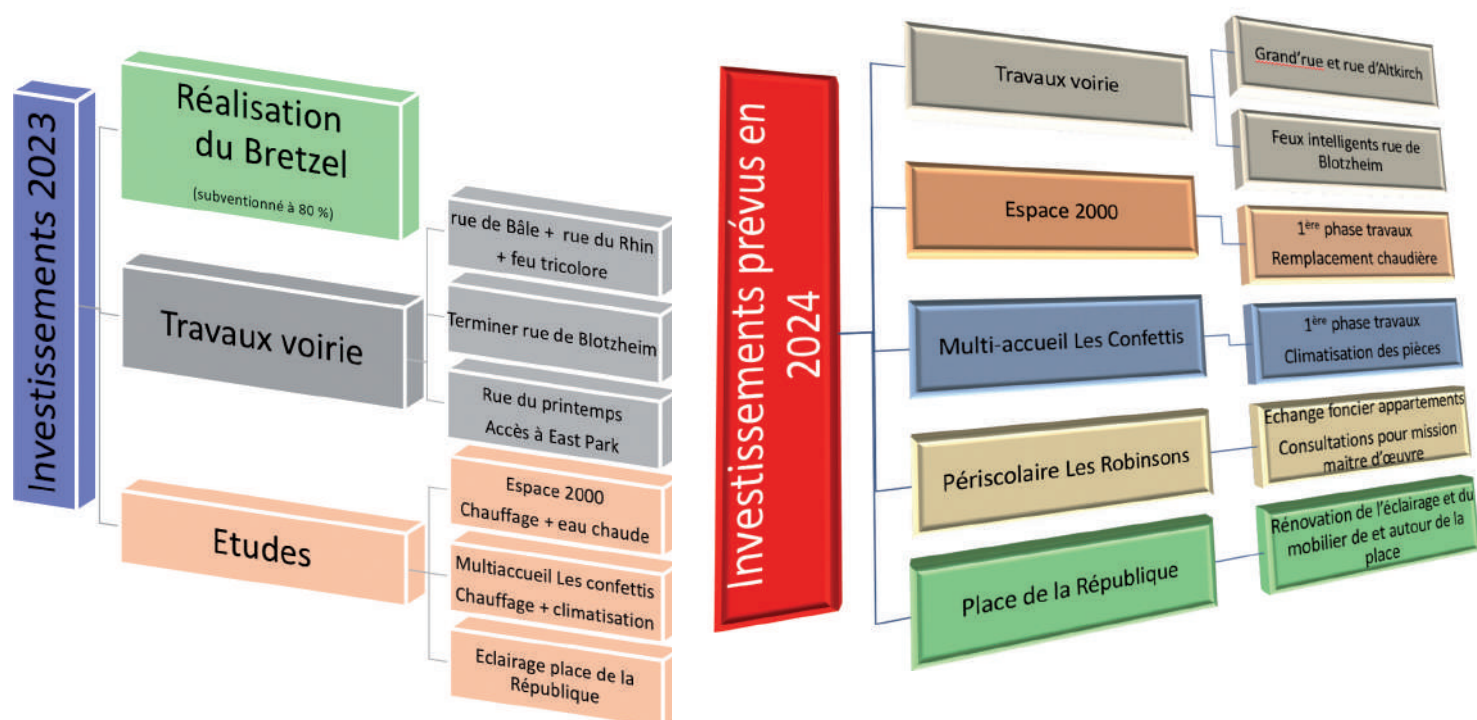
16 personnes étaient présentes et 3 ont donné leurs remarques par mail. Après une présentation de l'historique de la place, un sondage a été réalisé dans la salle « pour ou contre l'ouverture de la place » deux groupes se sont mis au travail.

• **La réflexion du groupe 1** : une ouverture partielle avec un accès pour des personnes identifiées

• **La réflexion du groupe 2** : ouverture d'un parking accessible à tous

Après la mise en commun du travail des deux groupes, il a été décidé de ne rien engager pour cette place pour l'instant. Les personnes présentes ont trouvé plus judicieux d'attendre la construction de l'immeuble rue de la gare et de réexaminer la situation ultérieurement.

BILAN : PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023 ET PROJETS 2024



THÉÂTRE ALSACIEN

La troupe de théâtre de l'ACL ainsi que le Théâtre Alsacien des Jeunes, encadrés par Muriel, Valérie, Gaby et Lucienne, se sont produits sur scène pour **6 représentations cet hiver**. Avec Hertzlich UNWILLKOMMEN, humour et quiproquo étaient au rendez-vous sous la houlette du régisseur Maurice MULLER.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations du 10 septembre 2023 organisé à l'Espace 2000 ayant attiré peu de monde, la municipalité a décidé de lui donner un nouvel élan. En concertation avec les associations, il a été décidé de le faire au mois de juin au centre du village.

Le mois de juin permettra de découvrir toutes nos associations et de prendre de bonnes résolutions pour la rentrée de septembre.

Réservez dès à présent la date de l'Asso'Fascht !

ASSO'FASCHT
Dimanche 23 juin
de 10h à 17h
Place du marché,
au Bretzel et au S'Platzle

NOÉLIES 2023

Les Noélies à Bartenheim, cette animation « phare » où tout un chacun se fait acteur et s'implique activement, sous la houlette du Comité des Fêtes, pour apporter au village cette ambiance de magie, de douceur, de rêve et de convivialité propre à Noël, a encore une fois, en 2023, connu un beau succès. Les habitants qui décorent leurs maisons, ajoutant leurs illuminations à celles de la commune, les associations sportives et culturelles, les artisans-commerçants et généreux sponsors, les enfants des écoles et cette année particulièrement ceux de l'IME qui ont fabriqué les décors qui agrémentaient la placette derrière la mairie, lieu principal des cinq soirs d'animations diverses... Oui les Noélies à Bartenheim c'est l'affaire de tous dans un bel esprit de convivialité et de partage !

Les vingt cabanons du marché de Noël disposés harmonieusement devant le dépôt des pompiers et les anciens ateliers municipaux ont mis en valeur les exposants qui présentaient leurs produits originaux, ajoutant à la convivialité où le visiteur trouvait à se restaurer avec les

JOYEUX NOËL 2023 AVEC LES AÎNÉS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Bartenheim a organisé **le samedi 9 décembre la traditionnelle fête de Noël des aînés**. Ils n'étaient pas moins de 320 convives autour de la table pour partager ce bon repas du traiteur « Traiteurs-Créateurs » et servi par les bénévoles des associations du village. En début d'après-midi, ambiance nostalgique assurée, avec les chants de Noël interprétés par la chorale Sainte-Cécile de Bartenheim, dirigée par Sophie CRON et l'organiste Marie-Rose SCHOLER avec au final, l'incontournable « Douce Nuit » repris en chœur avec l'assemblée. La tombola offerte a également fait plusieurs chanceux qui ont gagné un panier garni acheté à l'épicerie italienne « Dolce Vita ».

Le fond musical entraînant de Philippe SAVANA invitait à la danse et la piste fut vite envahie par les danseurs qui retrouvaient les valse et tango du bon vieux temps mais également les tubes des années 80. Les doyens parmi les convives étaient : Jeanne DIETSCHY, 95 ans, et René KANNENGIESER, 91 ans, Maire Honoraire de la commune, qui étaient très heureux de participer à cette belle journée de rencontre.



bonnes soupes fournies chaque soir par les restaurateurs locaux. Le petit train touristique, toujours fidèle et gratuit cette année, sillonnait les rues du village avec une halte au bout du « sentier de Noël » où, en franchissant la porte de l'église Saint-Georges les visiteurs pouvaient admirer la jolie crèche et par la magie d'un son et lumière découvrir aussi l'histoire de la nativité expliquée en plusieurs tableaux.

Cinq soirs d'animation appréciés par le public venu nombreux découvrir et partager cet esprit de convivialité que la soixantaine de bénévoles présents chaque soir ont eu à cœur de transmettre et comptent bien continuer en 2024 !

Rénovation et changement de logements... chez les cigognes et les hirondelles

LE NID DE CIGOGNES

En février 2014, un premier nid de cigognes a été installé par le Conseil Municipal des Enfants sur le pré, à l'arrière de la chapelle Saint-Martin à Bartenheim-la-Chaussée. En 2019, un second nid a été réalisé et installé juste à côté du clocher de la chapelle. Chaque année, un entretien des deux nids est organisé par l'adjointe à l'Environnement avec le service technique communal, assistés par les anciens adjoints Luc BOSTAETTER et Jeannot SCHURRER.

Cette année, déjà 10 ans que le premier nid a été mis en place : une grande rénovation s'imposait et a été réalisée le 6 février 2024. Les élèves des deux classes de l'école élémentaire Victor Hugo étaient présents et ont participé activement au garnissage de la structure métallique du nid.



Fin janvier, le service technique a vidé et enlevé le nid de 1,20 m de diamètre et d'environ 80 kg.



Tressage des sarments de vignes autour de la structure métallique



Renfort au fond du nid avec des branches



Mise en place du paillage et du crottin de cheval



Remise en place du nid sur son mât de 8 m de hauteur.

Le service technique, sur la nacelle, est intervenu pour la réception et la fixation du nid, assisté gracieusement par l'entreprise Muller Paysages pour le transfert du nid avec l'aide minutieuse du chauffeur du camion-grue.

MERCI à toutes les personnes qui ont participé à cet évènement !

L'HÔTEL À HIRONDELLES

L'HISTORIQUE

L'avez-vous déjà remarqué ?
À côté du château d'eau à Bartenheim-la-Chaussée...
l'hôtel à hirondelles.



En 2007, un ravalement du château d'eau a eu lieu et grâce à l'installation de l'échafaudage, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a proposé de fabriquer et de poser, au niveau du cerclage sous la cuve, 70 nids d'hirondelles artificiels. En 2010, les premières hirondelles s'installent dans ces nids. En 2016, une vingtaine de nids sont occupés.

À la suite d'un problème de condensation, des travaux de réparation, de maçonnerie et de ravalement sont programmés pour le château d'eau. Il faut prévoir la dépose des nids artificiels et trouver une solution : la fabrication d'un hôtel avec une quarantaine de nids en plâtre.

À l'époque, la compétence de l'eau potable est à la charge du BAKERO (Syndicat de l'eau de Bartenheim, Kembs et Rosenau). La commune de Rosenau va s'engager pour la fabrication et le financement de cet hôtel. Elle le mettra à disposition près du château d'eau au « Stutz » en attendant qu'il trouve son emplacement définitif aux écluses, près de la centrale hydroélectrique où Rosenau vient d'aménager une aire de loisirs. Le 26 février, le service technique de Rosenau a désinstallé l'hôtel.

Les hirondelles sont très fidèles et reviennent, comme chaque année, à partir du mois de mars. Afin de respecter l'habitat de ces oiseaux protégés, la commune de Bartenheim a décidé d'installer et de financer un nouvel hôtel, avec l'aide précieuse des membres du Conseil des Sages et du service technique communal. Il est équipé de 72 nids confectionnés en plâtre et offerts par Georges HERZOG, représentant local de la LPO et natif de Bartenheim.



En décembre 2023 : la soudure de la structure métallique est réalisée par Jean-Paul SCHMITT et Karl BUCK, tous 2 bénévoles.



Habillage de la structure par plusieurs membres du Conseil des Sages, tous bénévoles : Karl BUCK, Jean-Christophe BLANKENBERGER, Raymond MARTINEZ, Jacky OHNENSTETTER, Charles PFAFF et Yves SIEBER.



Installation des crochets façonnés et offerts par Georges HERZOG.



Le 11 mars 2024 : **installation du nouvel hôtel par le service technique** sous l'œil attentif des membres du Conseil des Sages. Deux messieurs sont absents sur la photo mais bien impliqués dans cette réalisation : Karl BUCK et Jacky OHNENSTETTER.

**Un grand MERCI à tous
pour cette très belle réalisation !**

ENTRETIEN DU CORRID'OR ÉCOLOGIQUE À BARTENHEIM-LA-CHAUSSÉE

Samedi 2 mars 2024 : plusieurs bénévoles de la commune et de la Petite Camargue Alsacienne ont participé à l'entretien de la Trame Verte.

Organisée conjointement par la mairie de Bartenheim et par le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) de la PCA, une vingtaine de volontaires s'est activée toute la matinée pour couper, tailler, ratisser, transporter les branchages, aidés par deux agents techniques communaux qui ont procédé, sur place, au broyage des végétaux.

Après deux heures de travail physique, une pause, bien méritée, s'est imposée et a permis à tous de se retrouver autour d'une boisson et d'une viennoiserie. Sous un beau soleil d'hiver et dans la bonne humeur, l'entretien s'est poursuivi jusqu'à midi.



La pause bien méritée !

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS COMMUNAUX

Nous remercions le Conseil des Sages, et plus spécialement nos tailleurs expérimentés, Charles PFAFF, Jean-Marc RINQUEBACH et Raymond MARTINEZ, pour l'entretien annuel de nos arbres fruitiers du verger situé à droite de la descente du Stutz (près du château d'eau) et à la place des Violettes dans le lotissement des Prés Fleuris.



QUATRE ARBRES DOIVENT ÊTRE ABATTUS !

Dans le « Quoi de 9 ? » du mois de novembre 2023 nous avons évoqué l'expertise d'une trentaine d'arbres sur la commune pour raison de sécurité. Après réception des résultats d'analyse, **quatre arbres sont en mauvais état et doivent être abattus.**

Deux arbres ont déjà été abattus, un érable plane rue de Bâle en raison de l'importance de son craquelage et un charme dans la cour de l'école Charles Péguy car ce dernier était mort.

Deux arbres seront abattus cet automne suite à leurs blessures irréversibles. Il s'agit d'un érable d'Italie situé rue de la Gare et d'un cerisier à fleurs de la rue d'Altkirch.

ELSÀSSPUTZ

Samedi 16 mars de 8h30 à 12h, la commune a organisé l'opération « Bartenheim propre ». Une cinquantaine de bénévoles a participé, munis de gilet de sécurité, de gants, de sacs et surtout de courage !

La Brigade Verte était également présente afin de sécuriser certains bords de route comme la Départementale 66 jusqu'au rond-point de l'IME.

Fidèles comme chaque année, des membres de l'association de Hégenheim « **Les Anges Verts** » **sont venus en renfort** avec dix personnes très motivées pour préserver la nature.

Nicolas et Guillaume, deux de nos agents techniques, nous ont assistés, en camionnette, pour récupérer sur les parcours, les encombrants volumineux abandonnés et les sacs remplis de déchets.

Claude HASSLER était notre photographe. Il a pris en photo les équipes en pleine action de nettoyage de Printemps.

Charles PFAFF s'est chargé du « Oschterputz » à la Chapelle de Notre-Dame-des-Champs.



Bien que timide en début de matinée, le soleil nous a accompagné jusqu'à la fin du nettoyage. Après plus de deux heures et demie de ramassage, les participants se sont retrouvés autour d'une collation offerte par la commune.



Un grand MERCI à tous les participants qui ont rendu possible cette belle action en faveur de la nature et de l'image de notre village.

UN HORIZON COMMUN

Aucun texte nous est parvenu avant impression.

ENSEMBLE VERS DEMAIN

Aucun texte nous est parvenu avant impression.

PAROLE À L'OPPOSITION

De nouvelles recrues dans nos services

La commune de Bartenheim a le plaisir d'accueillir trois nouvelles recrues au sein de ses services.

Mme Victoria GOUTTE, au poste d'**assistante urbanisme** en remplacement de Sophie GALKINE depuis février 2024.

Mme Sophie GALKINE est en charge désormais de l'administration générale et occupe la fonction d'**adjointe au Directeur Général des Services**.

M. Allan JEANNESSON est venu renforcer l'équipe du **service technique** à partir du 1^{er} décembre 2023. Il exerce les fonctions d'**agent polyvalent**.



M. Patrick GOETSCHY est venu renforcer l'**équipe technique** à partir du 1^{er} janvier 2024. Il occupe les fonctions d'**agent polyvalent**.

La municipalité de Bartenheim et tout le personnel communal souhaitent la bienvenue à ces trois nouveaux collaborateurs.



CARITAS ALSACE À L'ÉPREUVE DES CRISES

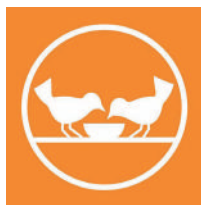
Caritas Alsace compte trois équipes en région frontalière. En 2022, les 46 bénévoles de ce secteur ont aidé 110 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire ont d'abord touché les plus pauvres.

Caritas **Saint-Louis** s'est spécialisée dans le soutien scolaire. Les bénévoles y ont consacré 1 520 heures l'an dernier. L'accompagnement se fait individuellement et deux fois par semaine, pour permettre aux jeunes de reprendre leur scolarité en main, de retrouver le plaisir d'apprendre. Ces séances avec les enfants permettent souvent aux bénévoles d'entamer un accompagnement plus global de la famille. L'engagement bénévole de l'équipe y est aussi impressionnant qu'exemplaire, autour d'un accompagnement qualitatif et adapté aux besoins de chaque famille.

Les deux autres équipes, **Blotzheim et Kembs-Landser-Sierentz**, ont apporté une aide alimentaire à 90 familles. Du côté de **Kembs-Landser-Sierentz**, qui effectue ses distributions au presbytère de Loechlé, on peut parler d'une explosion des demandes, avec 48 familles aidées en 2022, contre 27 en 2021. Cette hausse importante ne se fait pas au détriment de la qualité des produits proposés. En effet, les bénévoles ont pu nouer un partenariat avec des producteurs locaux ainsi qu'une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), pour fournir des aliments ultra-frais et souvent bio aux familles aidées. Quant à l'équipe de **Blotzheim**, toujours aussi soudée et motivée, elle a mené de nombreuses actions avec des partenaires locaux telle une grande collecte de couches pour bébés, en lien avec l'association locale des assistantes maternelles.

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Renseignements sur www.caritas-alsace.org

Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi. Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace • 5 rue Saint-Léon • 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



LA BANQUE ALIMENTAIRE

Les 24 et 25 novembre 2023, les bénévoles du Centre Communal d'Action Sociale de Bartenheim et de la Chaussée étaient présents à l'entrée de l'Intermarché de Bartenheim.

Une partie de cette collecte, gardée en mairie, permet de faire une réserve de produits secs et de conserves pour une aide en cas d'urgence à des familles du village.



RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

ÉCOLE MATERNELLE LES LILAS : 132 ÉLÈVES

3 classes monolingues : 85 élèves

- 1 classe : 16 en PS et 11 en MS
- 1 classe : 14 en PS et 15 en GS
- 1 classe : 14 en PS, 5 en MS et 10 GS

2 classes bilingues : 47 élèves

- 1 classe : 26 en MS
- 1 classe : 21 en GS

PS : petite section - MS : moyenne section - GS : grande section

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHARLES PÉGUY : 180 ÉLÈVES

8 classes : 5 monolingues et 3 bilingues

- Monolingue :
18 en CP - 13 en CE1 - 27 en CE2 - 23 en CM1 - 29 en CM2
- Bilingue :
16 en CP - 13 en CE1 - 13 en CE2 - 18 en CM1 - 10 en CM2

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VICTOR HUGO : 41 ÉLÈVES

- 1 classe : CP/CE/CE2 de 21 élèves
- 1 classe : CM1/CM2 de 20 élèves

NOËL DANS LES ÉCOLES : DISTRIBUTION DE LIVRES

Comme chaque année, la commune offre un livre à tous les élèves des écoles du village. C'est le Père Noël et son équipe qui se sont chargés de la distribution à l'école maternelle.



Travaux dans votre commune

LE BRETZEL / 'S BRATZELE

Les travaux avancent bien.



LÉGENDES AUTOUR DE L'ORIGINE DU BRETZEL

Le nom, en français « le Bretzel », en langue alsacienne de Bartenheim « 'S Bratzele », mignon diminutif de chez nous du « Bratzel », a été plébiscité pour nommer la nouvelle place centrale du village de Bartenheim.

Le bretzel, cette pâtisserie salée emblématique de l'Alsace, de l'Allemagne mais aussi de l'Autriche, du Luxembourg, de la Suisse voire de la côte nord-est des États-Unis est candidat (à l'instar de la baguette française) à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les questions « d'où vient-il ? » et « quand est-il né ? » devront être tranchées et sa recette fixée à ce moment-là.

La forme du bretzel évoque sans aucun doute des « bras croisés », d'où la légende perpétuée jusqu'à aujourd'hui, selon laquelle, en l'an 610, un moine, sans doute de l'Abbaye de Saint-Gall en Suisse, serait l'instigateur de son dessin spécifique. Inspiré par les bras croisés de ses condisciples à l'heure de la prière, il aurait travaillé en forme de bras croisés des restes de pâte.

L'histoire suivante est toutefois plus connue.

Nous sommes en 1477, à Bad Urach, dans le Bade Wurtemberg actuel, le boulanger Frieder est tombé en disgrâce auprès du comte Eberhard et fut condamné à mort. Mais on accorda au boulanger la possibilité d'échapper à la sentence s'il inventait, sous trois jours, un pain « au travers duquel le soleil brillerait trois fois ». En fâcheuse posture, le boulanger imagina alors ce qu'on désigne dans la profession comme un « pain décoré », c'est-à-dire réalisé à la main sans moule. En croisant les deux extrémités d'un ruban de pâte, il forma trois trous et sauva ainsi sa tête.

On revendique aussi l'invention du Bretzel en Alsace par une variation de la légende souabe. Le boulanger Dorebaek d'Ingwiller fut enfermé dans la prison de Bouxwiller pour avoir osé insulter publiquement Bärbel von Ottenheim, maîtresse du « Comte » Jakob im Bart ou Jakob von Lichtenberg. Le « Comte » était toutefois prêt à libérer le condamné s'il lui préparait une miche de pain à travers laquelle on pouvait voir trois fois le soleil. Le boulanger Dorebaek n'avait pour cela que trois jours, comme le boulanger Frieder à Urach. La légende alsacienne est modifiée par l'ajout que le boulanger Dorebaek fut aidé par un jeune garde costaud du nom de Jörg Beilstein d'Uttwiller. Celui-ci entendit les lamentations de Dorebaek depuis le cachot de la tour de la ville et arracha alors résolument un barreau de la fenêtre. Il le tordit en forme de bretzel et le donna au détenu, qui façonna un bretzel en pâte à partir de ce modèle.

Et maintenant l'histoire-légende de sa recette : son goût salé très prononcé, sa teinte dorée et son croustillant ! La saumure qui recouvre le bretzel est également née de manière fortuite : assoupi près du four chaud, le chat du boulanger se serait brusquement levé en renversant une plaque contenant des bretzels prêts à être enfournés. Ces derniers auraient alors atterri dans une bassine remplie de saumure bouillante, préparée en réalité pour assaisonner les plats. Le temps manquait au boulanger pour repétrir une pâte, aussi décida-t-il de passer au four les bretzels saumurés. Quant au résultat, seul lui s'en étonna...

Une autre source raconte qu'un jour, un ministre du Roi prenait son petit-déjeuner dans une auberge. Les bretzels qui lui furent servis avaient un goût fort différent des bretzels sucrés du carnaval car le boulanger s'était trompé de bol et au lieu d'enduire ses bretzels d'un glaçage au sucre, il les avait badigeonné avec une solution de bicarbonate de soude, normalement utilisée pour nettoyer les plaques du four ! De cette erreur serait né le bretzel saumuré.

QUAND DÉGUSTER LE BRETZEL ?

Le bretzel se mange à toute heure de la journée et tout au long de l'année. Au goûter ou à l'apéritif, salé ou sucré, il fait généralement l'unanimité chez les petits et les grands gourmands.



Le plus connu reste le bretzel salé, et il en existe 2 types :

- Le bretzel frais et **le petit bretzel dit « sec » de l'apéritif** que vous pouvez conserver. Ce dernier est d'ailleurs un des biscuits les plus sains du marché car il comporte très peu de lipides et le sel s'ôte facilement à la main.
- Mais intéressons-nous de plus près au célèbre bretzel du boulanger : **le bretzel frais**.

De la farine, du sucre, du sel, de la levure et de l'eau sont les mêmes ingrédients que ceux pour la fabrication du pain.

Une fois le mélange travaillé et le cœur dessiné, les bretzels sont trempés dans un mélange d'eau et de bicarbonate pour leur donner cette couleur si particulière.

Puis vient le temps de la fermentation qui se fait en fonction de la taille du bretzel mais pas seulement. En effet, le temps de fermentation varie aussi en fonction de la météo qui joue un rôle essentiel. Ce temps peut être réduit de 2/3 en été !

Enfin, une dizaine de minutes de cuisson plus tard et le voilà prêt à être dégusté en terrasse ou à la maison, accompagné d'une limonade ou d'une bière pression (à consommer avec modération) !

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Dans la continuité de l'aménagement du Bretzel, la commune va également réaménager le rond-point de la place de la République pour renforcer les liens entre les différentes polarités (Mairie-Bretzel-Place du marché), redynamiser le lieu et créer un espace attractif et sécurisant la nuit...

L'ensemble de l'éclairage de la place va être remplacé afin de répondre aux nouvelles normes (pas d'éclairage vers le ciel), **d'être plus économe en énergie** (Led) et enfin **d'embellir et d'harmoniser le passage de la place du marché au Bretzel.**

La société Vialis a proposé une solution qui sera opérationnelle pour les Noélie 2024. Le mobilier sera revu, changé si nécessaire.



TRAVAUX DEVANT LE BÂTIMENT DES POMPIERS

Lors du conseil municipal du 28 novembre 2023, la place située devant l'ancien atelier technique, rue de l'école a été baptisée : La Placette, S'Platzle en alsacien.

Cette place étant un lieu de convivialité, des travaux ont été réalisés aux abords des portes du bâtiment des pompiers afin d'éviter tout risque de chute. Du macadam a été posé pour suivre le niveau de la rampe du côté de la place. Des pavés ont également été placés entre les deux portes pour supprimer les différences de niveau.

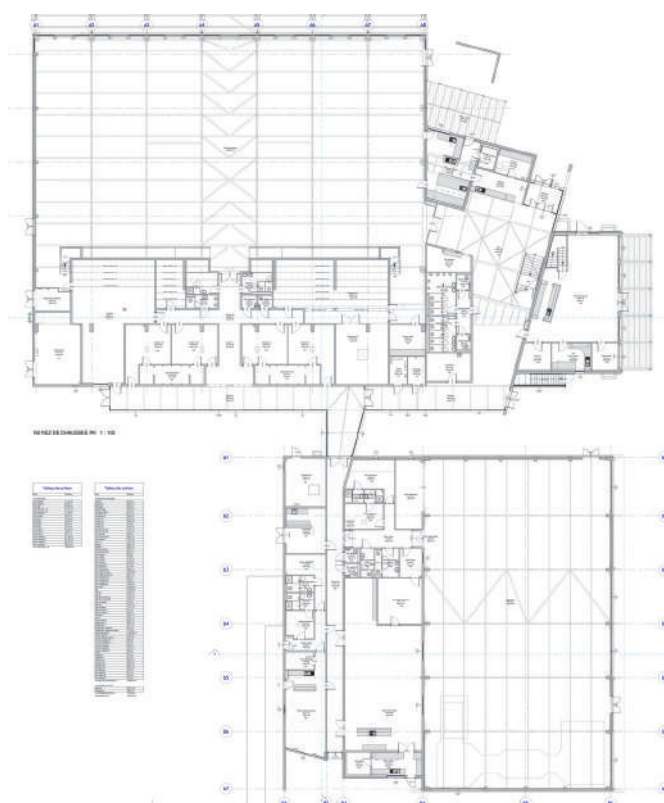


SALAGE

Dans la nuit du 9 au 10 janvier 2024, le service météo régional annonçait une période de froid et de la neige. Le service technique a travaillé de 19h à 1h du matin. Les agents communaux ont passé la saleuse dans toutes les rues de Bartenheim et La Chaussée afin de rendre la chaussée praticable au petit matin.

TRAVAUX ESPACE 2000

Après réception de l'étude thermique de l'Espace 2000, une première phase de travaux va être réalisée. Vu la vétusté de la chaudière, la municipalité a décidé de remplacer en premier la chaudière à gaz, d'adapter le conduit de fumée à l'utilisation d'une chaudière à gaz à condensation et de débiter les travaux de la gestion technique centralisée des énergies.



PONT SNCF

En 2021 la commune a mis en place un système de détection de véhicules hors gabarit pour éviter que les véhicules d'une hauteur de plus de 2,40 m ne franchissent la trémie. **Cette année la SNCF a entrepris des travaux de sécurisation et le remplacement des barrières qui étaient très abîmées.**



L'Union Européenne

Vous entendez souvent aux informations que « Bruxelles » a décidé ceci ou cela. Mais qu'est-ce que cela signifie au juste ? « Bruxelles », c'est qui ou quoi exactement ?

L'Union européenne (UE) est une organisation politique et économique unique en son genre. Elle a été actée en 1992 par le traité de Maastricht dans le but de promouvoir la paix, la prospérité et la sécurité en Europe. Elle est issue de La Communauté Économique Européenne (CEE), créée en 1957. Sa population s'élève à 448,4 millions d'habitants et son PIB (produit intérieur brut) est de 15 905 milliards d'euros, ce qui place l'Union européenne à la troisième place mondiale derrière les États-Unis et la Chine.



Voici un aperçu de son fonctionnement :

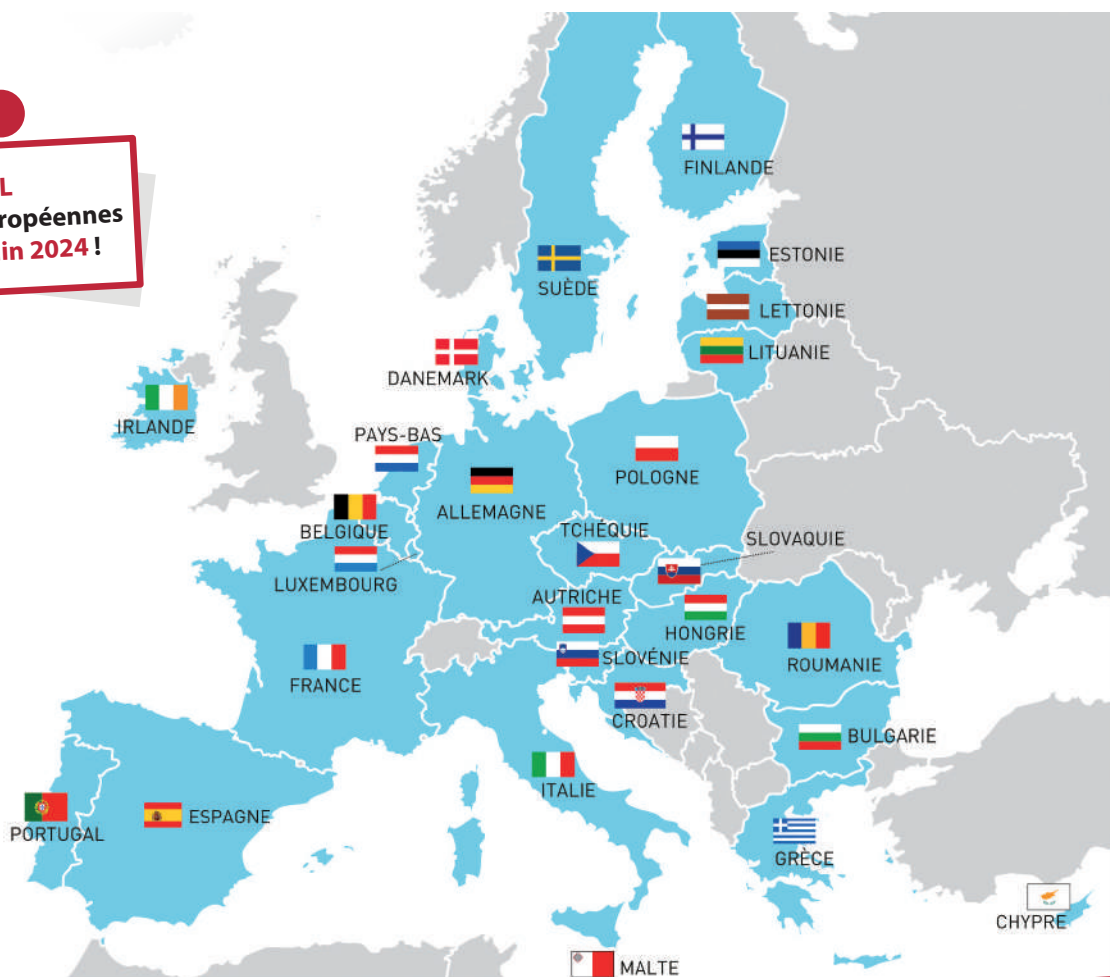
LES ÉTATS MEMBRES

L'UE compte actuellement **27 États membres** (28 jusqu'au 1^{er} février 2020, lorsque le Royaume-Uni s'est retiré), chacun ayant sa propre langue, sa culture et ses traditions. Les décisions au sein de l'UE sont prises conjointement par ces pays : la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovaquie, la Finlande et la Suède.

9 candidats officiels à l'élargissement sont reconnus : la Turquie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, l'Albanie, l'Ukraine, la Moldavie, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie.

Dans les synthèses de la législation de l'UE, le terme « pays de l'UE » sert souvent d'alternative à « États membres ».

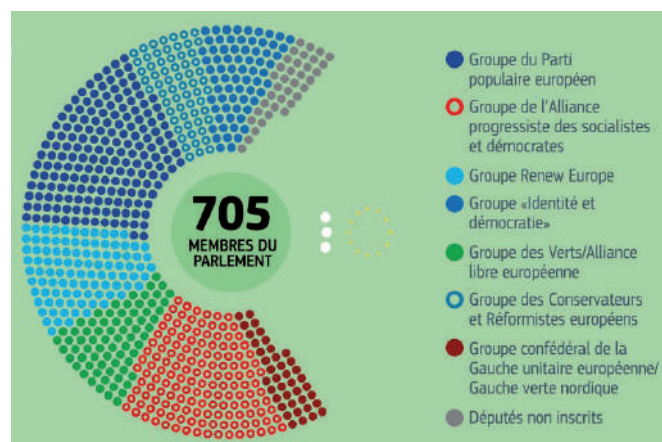
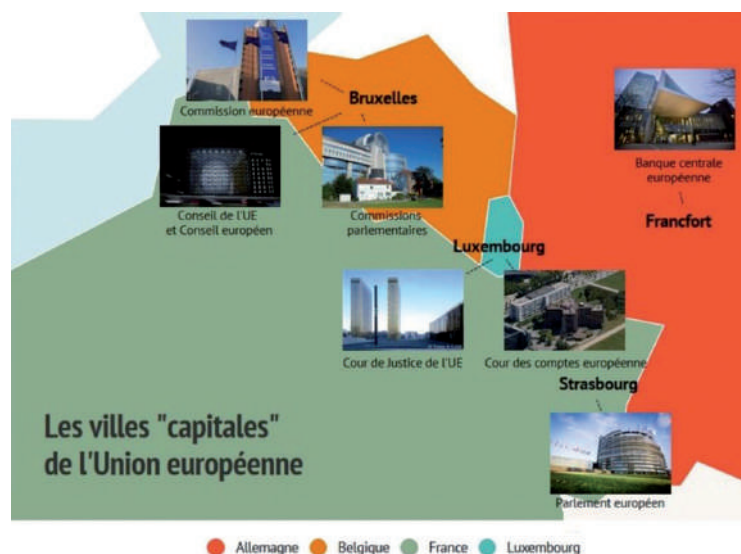
RAPPEL
Les élections européennes
ont lieu **le 9 juin 2024** !



LES INSTITUTIONS DE L'UE

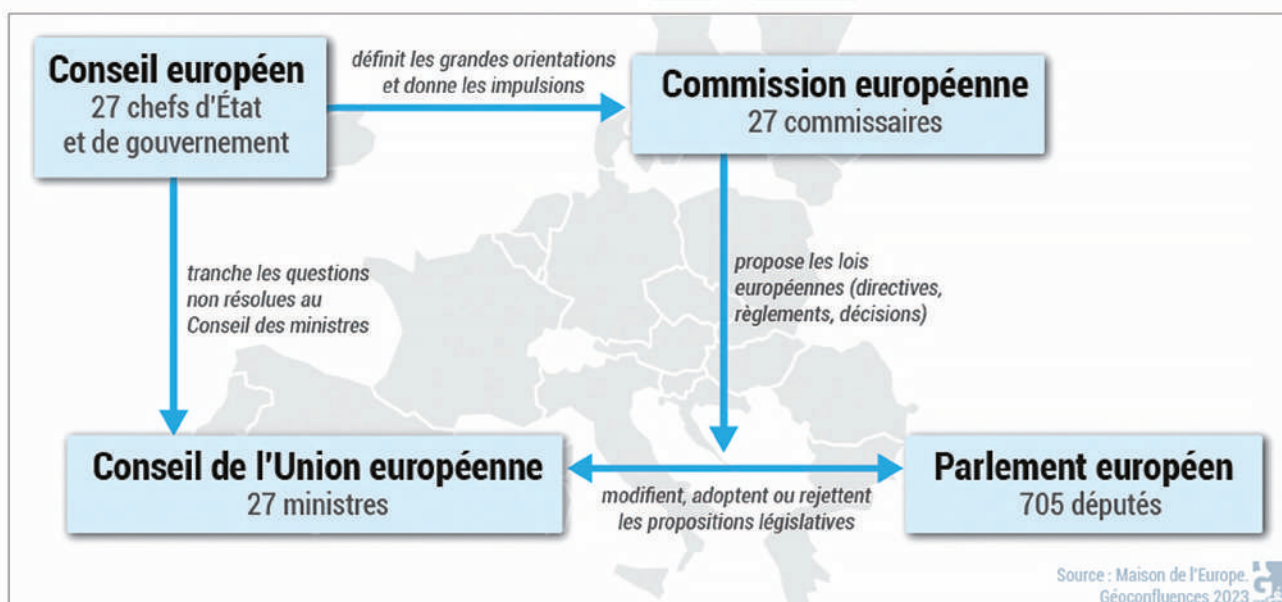
Il existe plusieurs institutions clés qui gèrent et régissent l'UE. Les principales sont :

- **Le Parlement européen**, dont le siège est à Bruxelles et à Strasbourg, qui est l'unique instance législative directement élue par les citoyens européens. Il partage le pouvoir législatif et budgétaire avec le Conseil de l'UE. C'est l'équivalent de notre Assemblée Nationale. Il est présidé par Mme Roberta METSOLA (Malte).
- **Le Conseil de l'Union européenne**, dont le siège est à Bruxelles, souvent appelé simplement « Conseil », où les ministres des gouvernements nationaux se réunissent pour adopter la législation et coordonner les politiques. Il est présidé par Charles MICHEL (Belgique).
- **La Commission européenne**, dont le siège est à Bruxelles et au Luxembourg, est l'organe exécutif de l'UE. Elle propose de nouvelles lois, applique les décisions du Parlement européen et du Conseil, et gère le budget de l'UE.
- **Le Conseil européen**, dont le siège est à Bruxelles, réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres, ainsi que la présidente de la Commission européenne, Ursula VON DER LEYEN (Allemagne). Il définit les orientations et les priorités politiques générales de l'UE.
- **La Cour de justice de l'Union européenne**, dont le siège est au Luxembourg, veille à l'application et à l'interprétation uniforme du droit de l'UE dans tous les pays de l'Union.



LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

L'UE utilise un processus décisionnel, la «**méthode communautaire**». Cela implique généralement que la Commission européenne propose une législation, que le Parlement européen et le Conseil de l'UE l'adoptent conjointement, et que les États membres la mettent en œuvre.



Source : Maison de l'Europe.
Géoconfluences 2023

LES POLITIQUES ET LES DOMAINES D'ACTION

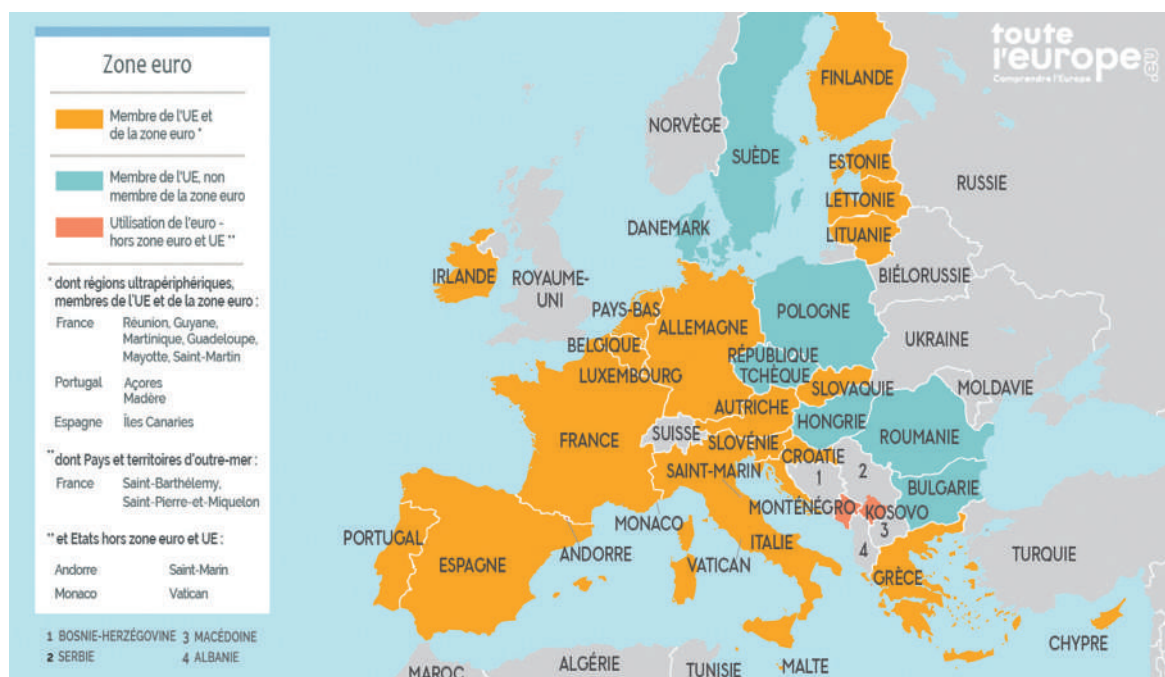
L'UE mène des politiques dans un large éventail de domaines, tels que l'économie, l'environnement, l'agriculture, la santé, la sécurité alimentaire, l'énergie, la justice, les affaires intérieures etc. L'une des réalisations les plus connues de l'UE est la création de la zone euro.

LA CITOYENNETÉ DE L'UNION

Toute personne ayant la nationalité d'un État membre de l'UE est automatiquement citoyenne de l'Union. La citoyenneté de l'Union accorde des droits et des avantages, tels que le droit de circuler et de séjourner librement dans l'UE, le droit de vote aux élections du Parlement européen et le droit de pétition devant le Parlement européen.

À NE PAS CONFONDRE AVEC

> **La zone euro, aussi appelé eurozone, qui est une zone monétaire qui regroupe les États membres de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie. Sur les 27, 20 l'utilisent.**



> **L'espace Schengen, qui est un espace de libre circulation des personnes en Europe**



> Le conseil de l'Europe.

Organisation intergouvernementale européenne, le Conseil de l'Europe compte : **46 États membres**, dont 27 sont aussi membres de l'Union européenne et **6 États observateurs**. Il siège à Strasbourg au palais de l'Europe.



ÉLECTIONS DU PARLEMENT EUROPÉEN EN 2024

Seule institution de l'UE élue au suffrage direct, **le Parlement européen est la voix collective des citoyens**. Les députés sont directement élus par les Européens **tous les cinq ans**.

Les prochaines se tiendront **le 9 juin prochain**. À l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France.

Vous avez le droit de voter à partir de 18 ans à condition d'être inscrit sur les listes électorales.



Au 1^{er} étage de la Maison pour Tous
1 Grand Rue à Bartenheim • 03 89 70 76 10

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les horaires d'ouverture (hors grandes vacances scolaires) de la bibliothèque municipale de Bartenheim sont les suivants :

- le mardi de 16h à 18h,
- le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- le jeudi de 11h à 12h,
- le samedi de 9h à 12h les semaines paires uniquement.

Spectacle pour tout-petits de
« La Compagnie des Contes Perdus » en collaboration avec le RPE de Sierentz



La bibliothèque a proposé des spectacles tout public suivis d'ateliers bricolage : spectacle de Pâques.



Avec les écoles élémentaires de Bartenheim, préparation et participation au concours national des « Petits Champions de la Lecture » à voix haute.

La finale départementale des territoires Sud Alsace du concours des « Petits Champions de la Lecture » s'est déroulée au Forum de Saint-Louis et pour la 2^e année, une élève de l'école Charles Péguy a été retenue : Chloé AHOUPÉ, élève en classe de CM1/CM2 bilingue. Bravo Chloé !



Spectacle de Noël avec la Cie des Contes Perdus « J'aime pas Noël »



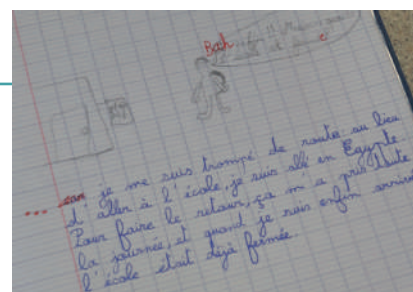
Le thème développé en 2023 : l'école

Venue de l'illustrateur Jérôme PEYRAT afin de mettre en images les différents écrits des élèves. Chaque classe a finalisé son album thématique.



Classe de CP : récréation idéale, illustration en découpage avec Jérôme PEYRAT

Exemple d'écrits « Excuses retard »



Spectacles tout public
Au mois de mai : fêtes des mères et atelier

Spectacle « Récréations » créé et présenté, dans les cours de récréation des écoles, par la conteuse professionnelle Annukka NYSSONNEN



Après le spectacle : atelier de bricolage pour Noël

40 ans de jumelage entre Bascons et Bartenheim



Au renouvellement de ce jumelage, une délégation de 52 alsaciens de Bartenheim a fait le déplacement à Bascons dans les Landes du 12 au 16 août 2023.

Le 15 août 1983 à Bascons, le premier serment de jumelage avait été signé par Claude CAZALIS, maire de Bascons et René KANNENGIESER, maire de Bartenheim.

Le 26 août 1984, Bartenheim avait reçu les Landais pour pérenniser cette amitié dans un serment de jumelage retour.

À la suite de ces serments consécutifs, l'Allée de Bartenheim fut baptisée à Bascons et la Place de Bascons était inaugurée à Bartenheim.

Arrivée à Bascons, première rencontre entre Nicolas RAULIN, maire de Bascons et Bernard KANNENGIESER, notre maire.

Chaque famille alsacienne a été accueillie dans une famille landaise.



Les Landais et les Alsaciens dans l'arène



Soirée festive : bodega, retraite aux flambeaux, échassiers et ...



... la traditionnelle course landaise !

Le 15 août : journée officielle en l'honneur du jumelage avec messe solennelle, cérémonie au monument aux morts, vin d'honneur suivi d'un repas, ...



...le renouvellement de l'engagement avec la signature officielle des 40 ans du jumelage entre Bascons et Bartenheim,...



Les signataires de gauche à droite : Jacques GINTHER, Claude LESPE, Nicolas RAULIN et Bernard KANNENGIESER

... et la plantation symbolique d'un orme dans le parc Cel le Gaucher.



Afin d'entretenir la tradition et de renouveler l'engagement de jumelage des 40 ans à Bartenheim, **nos amis Landais sont attendus pour des festivités alsaciennes en juillet prochain. Du 25 au 29 juillet 2024, ils seront accueillis dans leur famille respective à Bartenheim.**

Samedi 27 juillet 2024
Soirée du feu d'artifice
organisée par l'amicale
des pompiers
de Bartenheim

LE MOT DU SAPEUR

Avec le printemps qui arrive, nous avons tous envie de retourner dans le jardin pour le remettre en état et le sortir de sa torpeur. Nous allons tous ressortir, les échelles, tondeuses, tailles-haies, motoculteurs, fraiseuses, sécateurs, scies... Autant d'outils fort utiles mais qui chaque année engendrent des accidents qui peuvent s'avérer très graves. **En France, il est estimé que 33% des accidents domestiques ont lieu dans le jardin avec des conséquences qui peuvent être dramatiques.**

Quelques petits rappels de base afin de limiter les risques et vous permettre de jardiner sereinement (et nous de rester à jardiner plutôt que d'être en intervention). Attention, cette liste ne se veut pas exhaustive.

De manière générale en jardinant

- Disposer de l'équipement adapté à la tâche que l'on veut faire
- Connaître les limites d'usage des outils utilisés
- Retirer les éléments pouvant se faire attraper par un mouvement mécanique
- Porter si nécessaire des équipements de protection individuels (gants, casque, lunettes)
- Ne pas oublier de se protéger des conditions météorologiques (soleil, pluie...)
- Ne pas vouloir encore vite finir une tâche, sans prendre les précautions nécessaires

1^{ère} cause de blessure dans le jardin : les chutes de hauteur

- On s'assure d'utiliser le bon support à la tâche que l'on souhaite réaliser.
- On s'assure du bon état de l'échelle, escabeau... que l'on va utiliser.
- On s'assure de la stabilité du support avant de monter dessus.
- On s'assure d'avoir les chaussures adaptées.

2^{ème} : le taille haie, la tondeuse, outils à mouvement mécanique

- Utiliser celui-ci sur un support stable
- Disposer des équipements adaptés (ex : chaussures fermées pour la tondeuse)
- Je m'assure de l'arrêt de la machine avant de toucher à la lame.

3^{ème} : les produits chimiques

- Lire la notice d'utilisation et respecter les doses
- Porter les équipements de protection adaptés (masques, gants, lunettes si nécessaire...)

BILAN 2023

En 2023, vos sapeurs-pompiers ont réalisé 197 interventions.

- Une forte dominante de secours à personnes : plus de 71% des interventions
- Les opérations diverses (fuite d'eau, récupération animale, nid de guêpes...) : 23%
- Les accidents de la route et incendies : 6%

RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS

Nous recherchons toujours des personnes prêtes à rejoindre l'équipe. Cette année une nouveauté a été mise en place au niveau national : **l'Engagement différencié des sapeurs-pompiers « Devenir sapeur-pompier volontaire pour une seule mission »**. Dans le cas des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin, cela signifie **exercer uniquement les missions liées au secours et aux soins d'urgence aux personnes (SSUAP)**.

Il vous est dorénavant possible de venir rejoindre les rangs afin de n'assurer que les missions de secours à personnes. Bien sûr, toutes les personnes souhaitant faire les 3 missions sont les bienvenues.

N'hésitez pas à contacter la mairie au 03 89 70 76 00 !

INITIATION AU SECOURISME SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

Afin de permettre aux personnes habitant dans le secteur de Bartenheim de connaître les gestes qui sauvent, nos sapeurs-pompiers ont organisé **une session de 2h le samedi après-midi 11 novembre 2023** afin de rappeler ou initier les gens à des gestes simples mais tellement importants. Massage cardiaque, pose d'un défibrillateur, arrêt d'un saignement, mise en position latérale de sécurité... tous ces gestes qui peuvent sauver une vie.

Un grand merci aux 23 intéressés qui se sont joint à nous pour apprendre ces gestes, félicitations à eux et merci à la petite équipe de pompiers qui a organisé et qui était présente cet après-midi de formation.



LES « FEUX RÉCOMPENSE »

Depuis quelques temps maintenant, notre commune est équipée de quelques feux dits « feux récompense » dont l'objectif est de **lutter contre les excès de vitesse**. Ces feux sont également appelés « feu tricolore comportemental » ou « feu de signalisation intelligent ». Ils se trouvent notamment rue de la Libération à La Chaussée et Grand'Rue à Bartenheim.

Cela ne vous a pas échappé, ces feux changent de couleur suivant la vitesse des véhicules qui passent à proximité. Ils passent automatiquement au rouge si le conducteur va trop vite et au vert si sa vitesse est adéquate. Ce système intelligent qui récompense les automobilistes qui respectent le code de la route fait partie des outils destinés à lutter contre les accidents et à améliorer la sécurité routière.

De par sa situation géographique, notre commune est traversée par un très grand nombre de véhicules de tous gabarits. En conséquence, ce type d'équipement a l'avantage de prévenir les comportements dangereux et contribue à une circulation apaisée en complément d'autres mesures (aménagement, éducation, contrôle).

MARCHÉ HEBDOMADAIRE À BARTENHEIM

Le marché a lieu **le mercredi après-midi au centre du village. 2 nouveaux stands sont présents !**



Boulangier/Pâtissier
CONTACT
07 71 64 21 75



Food truck de carpe frite
du Sundgau, présent
uniquement les semaines
paires de 16h45 à 19h30
CONTACT : 07 70 51 22 47
la-carpe-shabille.com

OUVERTURE D'UN PARKING À VÉLOS AU P+R DE LA GARE DE SAINT-LOUIS



Un parking à vélos mis en place
par Saint-Louis Agglomération
est désormais disponible au
P+R de la gare de Saint-Louis.
Ce local peut accueillir 85 vélos.
Pour y stationner, téléchargez
l'application « La Ruche à vélos »
(Apple Store et Google Play) et
choisissez votre ticket horaire ou
abonnement selon votre besoin,
puis accédez au parking avec
votre téléphone.

Vous ne vous rendez qu'occasionnellement à la gare ou au tram à vélo ? Le ticket 24 h est fait pour vous. Vous partez en week-end ? Vous pouvez stationner votre vélo pendant 48 heures ou 72 heures. Le train/vélo c'est votre quotidien ? Optez pour l'abonnement 1 ou 6 mois.

Une fois votre vélo stationné, pensez à bien l'attacher avec un antivol. Il est recommandé d'utiliser un antivol en U ou en accordéon et d'attacher votre cadre et au moins une roue au point d'accroche du rack.

**COVOITUREZ
À MOINDRE COÛT**
avec Saint-Louis Agglomération



Téléchargez
l'app Klaxit

LES NOUVEAUX COMMERCES



**Nouvelle boulangerie
MARIETTE**
2 rue de Rosenau
68870 Bartenheim-la-Chaussée
03 89 07 03 16

Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi : de 5h30 à 19h
- Le samedi : de 6h30 à 19h
- Le dimanche : de 6h30 à 14h (17h en période de fêtes)



Cette nouvelle entreprise propose de la décoration (création et modélisation 3D), de la rénovation (accompagnement et gestion de projet) et de l'ameublement (sur-mesure et marques françaises). Trois passionnés de décoration se sont associés : Mathieu et Arnaud, spécialistes de la rénovation intérieure et Cindy, décoratrice d'intérieur.

Adresse et showroom

1 rue de Bâle • 68870 Bartenheim-la-Chaussée
07 45 09 94 33 • www.bienvenuechez-vous.com



Centre Ayurvédique AUROVEDA

En sanskrit, Ayur signifie la vie et Veda signifie la science, la connaissance. On peut donc traduire « Ayurveda » par la connaissance de la vie ou de la longévité.

C'est une médecine holistique, un art de vivre complet qui prend en compte tous les aspects de l'être humain, des plus abstraits de l'existence aux plus matériels et concrets du corps physique.

Ce centre vous propose des produits ayurvédiques (alimentaire, cosmétique, hygiène de vie, bijoux,...) et des massages traditionnels ayurvédiques.

Aurore FISCHER

3 place de la République • 68870 Bartenheim
06 58 19 68 89 • auroveda18@gmail.com



Salon de Beauté
4 rue Jean Monnet
68870 Bartenheim

CONTACT
07 67 95 98 49

VIE DES ASSOCIATIONS

C2B - CLUB DE BADMINTON DE BARTENHEIM

Fort de ses 120 licenciés, le C2B est un club de badminton, évoluant pour la plupart des licenciés en loisirs, avec tout de même une équipe inscrite en championnat départemental. **Le mot d'ordre : esprit d'équipe, bonne humeur et convivialité.**

Au sein du club, une quarantaine de jeunes encadrés par un entraîneur diplômé viennent régulièrement taper dans le volant sans pour autant devoir se surpasser et faire des résultats.

Le nombre régulier de joueurs témoigne de la bonne entente au sein du groupe.

À vos raquettes, si cela vous branche !

CONTACT

Sabine BILGER

sabine.bilger68@free.fr



Notre équipe engagée au championnat Interclubs Seniors, catégorie Départemental 3



Aux derniers championnats départementaux, nous décrochons la médaille d'or en double hommes, en mixte et le bronze en double dames !



LES ATELIERS DU SWING

Le samedi 6 juillet 2024, notre association, Les Ateliers du Swing, organise sa guinguette de fin d'année.

Rendez-vous à partir de 19h !

20h45 : spectacle des élèves

La soirée sera animée par un orchestre swing : les Honville Companions.

Une petite restauration sur place est également prévue.

Soirée ouverte à tous, membres et non membres de l'association.

Lieu des festivités : place des Hirondelles, rue du 19 Novembre (soirée en plein air - annulation possible en cas de mauvais temps).



Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.lesateliersduswing.fr à partir du 03/06/2024.

CONTACT : Céline SCHOCH
ateliersduswing@gmail.com

GUINGUETTE
Samedi 6 juillet 2024
à partir de 19h
place des Hirondelles,
rue du 19 Novembre

NOUVELLE ASSOCIATION

GAMELLE POUR TOUS 68



L'association
« Gamelle Pour Tous 68 »,
qui siège à Bartenheim,
organise une
COLLECTE NOURRITURE
pour CHATS

Nourriture pour chats/
chatons (croquettes
et sachets), litière,
couvertures chaudes,
linge de maison,
équipements pour tous les
animaux, dons financiers
intégralement destinés
aux frais vétérinaires

Samedi 27 avril 2024
de 9h à 17h
à l'Intermarché
1, rue Jean Monnet
à Bartenheim

Les buts principaux de l'association sont **COLLECTER - REDISTRIBUER !**

- Récolte de dons, de nourriture et équipement pour chats, notamment pour les chats libres de la commune, chiens, lapins, rongeurs, NAC.
- Collecte de linge de maison et couvertures chaudes pour les refuges animaliers.
- Redistribution aux associations et aides pour la stérilisation et soins des chats errants pour éviter la prolifération.

Souhaitez-vous apporter votre soutien?

Flashez le QR Code pour un don
en toute sécurité !



L'association recherche également des bénévoles pour
participer pendant quelques heures aux collectes dans les
magasins, récupérer des dons chez des privés, ...

CONTACT

gamellepourtous.68@gmail.com • 06 65 50 37 22
www.gamellepourtous68.com



SELF DÉFENSE



Les arts martiaux
de Bartenheim :
un club, deux méthodes
Complexe sportif Espace 2000
Bartenheim

ACDS (Académie Citoyenne de Défense
en Situation)



La self défense que nous enseignons
est une méthode qui permet :

- d'être au plus près de la réalité,
- d'appréhender la sécurité personnelle de manière globale,
- de comprendre le processus de la violence,
- de ressentir le danger sans paranoïa,
- de se sortir d'un mauvais pas dans lequel on s'est mis par malchance ou par bêtise,
- de gérer l'avant, le pendant et l'après d'une agression.

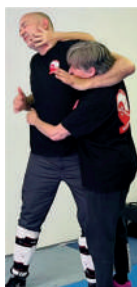
Aucun niveau en sport de combat n'est requis, les cours se
pratiquent en tenue décontractée.

La méthode ACDS est générique et convient de ce fait à tous.
Cours mixte à partir de 16 ans

> **Entraînements les lundis de 19h à 21h**

CONTACT

Instructeur principal :
Christian Lehning,
diplômé ACDS
et FFKDA
06 03 63 57 75



Self Défense Training

La Self Défense Training est un système de
défense opérationnel et dynamique issu de
l'expérience et l'efficacité de différents arts
martiaux et sports de combat axés autour des
techniques de percussion mains nues pieds,
clés articulaires, amenées au sol, contrôle de
l'agresseur et défense contre armes blanches...



- Parfaitement adapté, pour les agressions et le combat de rue, vous apprendrez des techniques d'auto-défense performantes.
- Vous apprendrez à appréhender l'espace et respecter votre périmètre de sécurité.
- Outre le fait d'apprendre à se défendre, cet apprentissage permet aussi de prendre confiance en soi, de se sentir mieux dans son corps et dans sa vie.



Cours mixte ouvert à tous à partir de 13 ans

> **Entraînements les jeudis de 19h à 20h45**

CONTACT

Instructeur principal :
Thierry Rees, 5^e dan, diplôme FFKDA
06 87 64 45 44

LA BOULE DE BART'

Le club est affilié à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu provençal) et au Comité Départemental du Haut-Rhin.
Date de création : 19/01/2017

Registre des Associations (Tribunal de Mulhouse)

Le club comptait en 2023 **40 licenciés et membres dont 3 cadets, 10 féminines et 27 seniors.**

Le club participe au Championnat Régional des Clubs (équipe 1 CRC), au Championnat Départemental des Clubs division 2 (équipe 2 CDC2) et au Championnat Départemental des Clubs division 2 féminine (CDC F2).

Le club est ouvert le mardi et vendredi aux terrains derrière la salle de gymnastique face aux courts de tennis. Les séances d'entraînement sont programmées les samedis et/ou dimanches lorsqu'il n'y a pas de compétitions dans le Département.

La Boule de Bart' a remporté en 2023 le tournoi quadrangulaire qui oppose les clubs de Rosenau, Sierentz et Kembs (compétition sur quatre journées à Kembs, Rosenau, Sierentz et Bartenheim).

Le samedi 24 février, **Mario CONTARATO et le cadet Nathan MANCINELLI ont remporté le concours officiel 1 Adulte 1 Cadet à Illzach. Une belle troisième place également pour Philippe FOURMI et le jeune Alessio MEGALI.**

La boule de Bart' s'est aussi illustrée en 2023 lors des Championnats Départemental Triplette et Triplette Mixte (qualificatif aux Championnats de France) avec **une belle place de quart de finaliste.**

Le club est actif et apprécié dans le Département.

Nous visons le maintien en Championnat Régional, voire une montée en National, la montée des équipes 2 et féminine en Division 1.

Notre plus belle réussite serait une qualification au Championnat de France de nos cadets et une équipe aux Championnats de France seniors. On y croit...

CONTACT

Philippe FOURMI • philelvi@free.fr

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Les prochaines manifestations de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers :

- **vendredi 31 mai à partir de 18h au S'Platzle :** 1^{er} Biergarten,
- **samedi 27 juillet à partir de 19 h sur la place du marché :** la fête tricolore.

CONTACT

Philippe DAUNIS • philippe.daunis088@orange.fr

AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE



Les membres de l'Amicale pour le Don de Sang de Bartenheim sont heureux de fêter cette année les **10 ans de leur petite association.** C'est avec beaucoup d'énergie et de bonne humeur que la joyeuse équipe accueille les donateurs de sang lors des quatre collectes annuelles qui se déroulent toujours à l'Espace 2000.

Les buts de l'association sont de promouvoir le don de sang dans le respect des principes du don bénévole, anonyme, volontaire et gratuit et de faire connaître son importance fondamentale.

Concrètement, les bénévoles de l'association préparent les différentes collectes, informent la population, accueillent les donateurs et leur proposent une collation post-don préparée par leur soin.

Les membres de l'Amicale participent également à des événements qui permettent de sensibiliser à la nécessité du don de sang (par exemple la Bartenheimoise au mois d'octobre ou le Forum des Associations en juin) et s'occupent aussi de vendre des tulipes au profit de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse lors des journées Tulipes à Cœur

L'Amicale pour le Don de Sang de Bartenheim compte une quinzaine de membres qui tiendront **leur assemblée générale le vendredi 12 avril à la Maison pour Tous.**

CONTACT

Viviane ARNOLD

viviane.arnold@outlook.fr

Les collectes auront lieu les mercredis 27 mars, 22 mai, 7 août et 2 octobre.

CACTUS 676890

Voici quelques dates à retenir :

- **samedi 6 et dimanche 7 avril :** stand à la journée des plantes au Zoo de Mulhouse
- **dimanche 23 juin :** stand au Forum des Associations
- **dimanche 1^{er} septembre :** visite de 2 collections de cactus
- **Octobre :** conférence sur les cactus

CONTACT

Jean-Noël WURTZ

cactus.676890@gmail.com

LA CLEF

Carnaval au périscolaire Les Robinsons

À l'occasion du carnaval, les enfants du périscolaire se sont rendus à l'EHPAD Blanche de Castille à Saint-Louis pour confectionner des masques avec les résidents.

Cette activité était l'occasion de favoriser le lien intergénérationnel et de créer des moments de partage et des souvenirs inoubliables pour les enfants !

Cette belle initiative provenant de l'équipe d'animation renforce les liens au sein de la communauté et démontre les valeurs de l'inclusion et de la solidarité que défend La Clef.



Retour sur la dernière édition de la Bartenheimoise

Le 8 octobre 2023, l'Espace 2000 a accueilli la quatrième édition de la Bartenheimoise.

Organisée par La Clef avec le précieux soutien des associations de la commune, cet événement emblématique a rassemblé de nombreux participants dans un esprit de solidarité et de convivialité.

La Bartenheimoise étant également l'occasion de promouvoir l'activité physique, un « village sportif » a été installé, où les petits et les grands ont pu s'initier au badminton. En plus de l'aspect sportif, la course a permis de collecter des fonds importants pour la Ligue contre le Cancer.

Nous souhaitons remercier la Société de Gym de Bartenheim, le FCB, le C2B, La Boule de Bart, le service des sports de la commune, la Maison de Santé, l'Amicale Don du Sang, les réflexologues présents, la protection civile et tous les bénévoles dévoués qui ont contribué au succès de cette journée mémorable. Leur soutien et leur engagement ont été les piliers de cette belle initiative caritative.



Grâce à la générosité de tous ceux qui ont pris part à cette journée, La Clef a reversé à la Ligue contre le Cancer un chèque de 10 000 €. Cette somme contribuera à financer la recherche contre le cancer et à soutenir les personnes touchées par la maladie. Nous remercions tous les participants présents lors de cette quatrième édition qui restera gravée dans les mémoires comme une journée de solidarité et de générosité.

**Nous vous donnons rendez-vous
le dimanche 13 octobre 2024
à l'Espace 2000 pour la
PROCHAINE ÉDITION
DE LA BARTENHEIMOISE**

LA SOCIÉTÉ DE GYM DE BARTENHEIM

Nos prochaines manifestations :

- **samedi 13 avril** : loto des enfants (14h-17h) et loto-bingo en soirée (20h)
- **dimanche 14 avril** : Matinée Zumba
- **samedi 25 et dimanche 26 mai** : compétition individuelle interdépartementale de gymnastique
- **samedi 29 juin** : gala de fin de saison de gym
- **samedi 24 août** : Moon Party

CONTACT

contact.gymbartenheim@gmail.com

FOOTBALL CLUB DE BARTENHEIM

Voici quelques dates à retenir :

- **vendredi 29 mars** : loto
- **dimanche 5 mai** : marché aux puces
- **mardi 18 et mercredi 19 juin** : tournoi EJPS
- **samedi 29 juin** : tournoi de pétanque
- **samedi 3 et dimanche 4 août** : marche populaire
- **dimanche 8 septembre** : bourse aux vêtements

CONTACT

Éric SOULAGE

bartenheim.fc@alsace.lgef.fr

LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BARTENHEIM ET ENVIRONS

Elle regroupe des personnes passionnées d'histoire qui s'intéressent au passé des villages se situant le long du Muehlgraben, c'est-à-dire Bartenheim, Brinckheim, Kappelen, Helfrantzkirch et Stetten. Comprenant une vingtaine de membres actifs qui se réunissent tous les mois dans la salle d'histoire de la Maison Pour Tous de Bartenheim, la SHBE existe depuis 1986 et ses activités sont très variées.

Chaque année, la société d'histoire publie **un annuaire comprenant des articles éclectiques sur l'histoire de nos campagnes et le passé de nos villages**. Cette année, l'annuaire 2024 sera **disponible dès le 14 juin**, date de l'assemblée générale qui se tiendra à la Maison Pour Tous de Bartenheim.

Parallèlement aux activités de recherche historique et d'écriture, la Société d'Histoire de Bartenheim et Environs organise également des conférences (la prochaine aura lieu après l'assemblée générale du 14 juin à Bartenheim), ainsi que des sorties culturelles dans la région (en projet : une visite du musée gallo-romain de Biesheim avec les collègues allemands du Geschichtsverein de Weil-am-Rhein).

En ce moment, un deuxième livre est en cours de rédaction : il s'agit d'un album regroupant les photos scolaires des écoles de Bartenheim de 1912 à 2002, projet mené par Albert Vlym.

L'année 2024 sera riche en publications pour l'association, car un troisième ouvrage retraçant l'histoire du Comité des Fêtes de Bartenheim se prépare également.

Lieu de recherches et d'échanges entre les membres de l'association, la salle d'histoire située au 1^{er} étage de la Maison Pour Tous de Bartenheim bruisse de nombreux autres projets : l'organisation d'activités lors des Journées Européennes du Patrimoine (en septembre), recueil de paroles d'anciens pendant les séances du Stammtisch animées par Françoise Hengy le vendredi après-midi, organisation d'expositions...

L'association est ouverte à celles et ceux qui souhaitent la rejoindre et est toujours en recherche de photos, documents, albums... qui sont autant de jalons étayant les recherches sur le passé.

CONTACT

Gabriel ARNOLD

garnold2@wanadoo.fr

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS) DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Avec l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la France décrète comme Grande Cause Nationale la promotion de l'activité physique et sportive. S'appuyant sur les 3 objectifs de cette dernière, elle est donc aujourd'hui au cœur des programmes scolaires et renforce le choix des municipalités de mettre à disposition leurs éducateurs sportifs pour l'enseignement de l'EPS, promouvoir le respect, l'éthique et l'ensemble des valeurs éducatives et humanistes du sport.

Un des objectifs fort du service des sports de Bartenheim est de pouvoir donner aux jeunes, l'accès à une palette d'activités physiques et sportives en lien avec les orientations de l'éducation nationale. Plusieurs d'entre elles sont donc travaillées sous forme de cycles de manière à toucher l'ensemble des compétences sportives et de construire des acquisitions solides pour chaque enfant de la commune :

- **Réalisation de performance** : athlétisme, natation
- **Adaptation à différents environnements** : orientation, vélo
- **Activités de coopération et d'opposition individuelle ou collective** : jeux de lutte, de raquettes, jeux collectifs
- **Activités à visée artistique, esthétique ou expressive** : danse, activités gymniques



L'ensemble des cycles sont réfléchis, adaptés, construits avec minutie, en amont de la rentrée scolaire et en partenariat étroit avec l'ensemble des équipes éducatives et pédagogiques des écoles Charles Peguy, Victor Hugo et Les Lilas.

En effet, depuis avril 2023 avec l'arrivée de Marc KALENGA au service des sports en soutien de Nicolas CARDILE, 100% des classes de maternelles et de primaires bénéficient d'un enseignement de l'EPS à raison d'une heure par semaine. Un choix stratégique et voulu afin de mettre toujours plus de sport et de donner sens au « vivre ensemble » à la jeunesse Bartenheimoise.



Cette année a également été celle d'un nouveau partenariat puisque nous avons travaillé en étroite collaboration avec les services des sports organisés des villes de la circonscription de Saint-Louis autour d'un projet commun : le triathlon des écoles.

Un projet fort qui réunit sur une semaine complète l'ensemble des classes de CM1-CM2 des écoles de Saint-Louis, Village-Neuf, Rosenau et Bartenheim où chaque jour les classes s'affrontent sur les trois disciplines phares d'un triathlon : courir, nager, rouler.

Cette initiative est liée directement aux interventions des éducateurs de la commune puisque cela permet de donner une finalité à l'ensemble des acquisitions de fin de parcours scolaire des classes de primaire. Une journée placée sous le signe de la compétition, mais aussi du dépassement de soi dans un environnement propice à l'ensemble des valeurs de l'olympisme, la piscine Pierre de Coubertin de Saint-Louis Agglomération !

Une action renouvelée en juin 2024.





Jeanne WOLF, 95 ans le 01.07.2023



Marcel OTT, 80 ans le 27.07.2023



**Madeleine et Albert VLYM,
Noces de Diamant le 10.08.2023**



Suzanne FUHRER, 90 ans le 12.08.2023



Michèle et Jean-Luc WENDLING, Noces d'Or le 01.09.2023

PHOTOS ANNIVERSAIRES



Ida STEHLIN, 80 ans le 04.09.2023



Bernard STOECKLIN, 80 ans le 11.09.2023



François CHAPPEL, 95 ans le 30.10.2023



**Viviane et Philippe MULLER,
Noces d'Or le 19.11.2023**



**Marie-Louise et Pierre GOETSCHY,
Noces de Palissandre le 28.11.2023**



Jeanne DIETSCHY, 95 ans le 28.11.2023



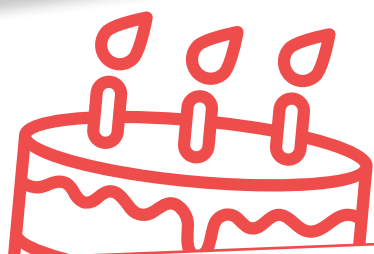
PHOTOS ANNIVERSAIRES



Ginette et Camille BOEGLIN, Noces de Diamant le 29.11.2023



Marie-Rose et Pierre HASELWANDER, Noces d'Or le 15.12.2023



Suzanne MUNSCH, 90 ans le 31.12.2023



Camille WOGENSTAHL, 80 ans le 13.01.2024



Jacques DUFOIN, 80 ans le 24.01.2024

Et aussi...

- 80 ans de **Marie-Thérèse ONKEL** le 19.07.2023
- 80 ans de **Marthe NUSSBAUMER** le 10.09.2023
- 80 ans de **Edmond ZIMMERMANN** le 18.10.2023
- 95 ans de **Alice MENWEG** le 21.10.2023
- 90 ans de **Monique THOMANN** le 21.10.2023
- Noces d'Or de **Ginette et Adriano CORTINOVIS** le 22.12.2023
- 80 ans de **Edgard NUSSBAUMER** le 06.01.2024
- Noces d'Or de **Josiane et Bernard GEBHARDT** le 26.01.2024



Naissances



28.06.2023	Evelina, fille de Angelos ANASTOPOULOS et de Valeria MOUNZIOU
28.06.2023	Ioannis, fils de Angelos ANASTOPOULOS et de Valeria MOUNZIOU
06.07.2023	Adam, fils de Toufik BELHACHEMI et de Rabiaa BEN LAHBIB
13.07.2023	Alice, fille de Riccardo LECCA et de Valentina PIRAS
23.07.2023	Edouard, fils de Frédéric MULLER et de Marie BRANCAZ
01.08.2023	Ilyan, fils de Redouane MERZAG et de Inas GHAILANI-HASSANI
08.09.2023	Noah, fils de Benjamin BLANT et de Elodie STUTZ
14.09.2023	Marianne, fille de Charly LICHTLE et de Laura BERNARD
17.09.2023	Nessa, fille de Alexis PALLOTTO et de Stéphanie BAUR
23.09.2023	Marie, fille de Nora HERTZOG et de Christophe OLY
28.09.2023	Chloé, fille de Diego SCHOCH et de Marilyn BRENDER
29.10.2023	Kayim, fils de Yunus CETINKAYA et de Mine AKDENIZ
04.11.2023	Éléna, fille de Emmanuel BISEL et Laetitia ROTZINGER
12.11.2023	Gaël, fils de Julien ROBINEAU et de Jakelyn SOBRENO BADIANG
15.11.2023	Jules, fils de Jean-Christophe ROOS et de Olivia CARABETTA
27.11.2023	Gabin, fils de Guillaume RAGO et de Julie GONZALEZ
30.11.2023	Lisa, fille de Joachim BOURGEOIS et de Mélissa RIGOLET
30.11.2023	Mila, fille de Josselin GOUY et de Célia STRITT
11.12.2023	Rosella, fille de Gaëtan SCHMITT et de Laura KAUFFMANN
23.12.2023	Désiré, fils de Tímeo MAKUNZI et de Raquel FERNANDO EDUARDO
31.12.2023	Seyna, fille de Ozgür AKYUZ et de Inès SOUAG
02.02.2024	Aaron, fils de Isaj KUKAJ et de Edita SALIHU
16.02.2024	Catalaya, fille de Dylan MALAISÉ et de Megane TORRES

Mariages



01.07.2023	GRAZIANO Davide et ROMANO Davina
08.07.2023	DEBRUNNER Daniel et MARICHAL Nathalie
26.08.2023	KOERPER David et HERSCHER Juliette
16.09.2023	ROMMEL Alexandre et NEUNLIST Pamela
30.09.2023	LITZLER Patrice et INFANTE Fabiola
23.12.2023	CETINKAYA Emre et CEYLAN Aslıhan
19.01.2024	CASAS Geoffrey et BOUILLON Pauline

Décès



19.07.2023	BINGLER Henri
04.08.2023	SCHMIDT Pierre
16.08.2023	WISSE Adrien
03.09.2023	FLOCK Jean Pierre
06.09.2023	NASS née BOCCHIO Josiane
06.09.2023	DEISS Gérard
07.09.2023	RUNSER née MULLER Reine
09.09.2023	BAUMANN née HABY Fabienne
28.09.2023	HEINE née ALBIEZ Charlotte
28.09.2023	SPANO Giuseppe
16.10.2023	LE GALL Remy
25.10.2023	VAGNER née BRODBECK Jeanne
26.10.2023	DA SILVA ALVES Antonio
27.10.2023	LOLL née KEIFLIN Fernande
21.11.2023	TSCHILL née REIN Marthe
12.12.2023	FUHRER Willy, Jackie
13.01.2024	MARQUES née TARDOT Annette
27.01.2024	BONNECHERE Jean-Pierre
03.02.2024	BAUMANN née RUNSER Irma
11.02.2024	MEYER née WIEDENHOFF Béatrice
12.02.2024	BLAETTLER née URRICH Nicole
16.02.2024	NASS Henry
18.02.2024	KAYSER née FUCHS Gabrielle

CERTIFICAT DE VIE

Pour l'obtention d'un certificat de vie pour un organisme étranger, merci de vous présenter en personne, en mairie, muni d'une pièce d'identité et de votre livret de famille.

Ça bouge

à Bartenheim !

- **Mercredi 10 avril** : AG de l'ADRA à 19h30 à la Maison pour Tous
- **Samedi 6 avril** : ouverture de East Park
- **Samedi 13 avril** : loto des enfants (14h à 17h) et loto-bingo en soirée (20h), organisés par Gym Bartenheim
- **Dimanche 14 avril** : matinée Zumba, organisée par Gym Bartenheim
- **Vendredi 19 avril** : réception municipale à 18h à l'Espace 2000
- **Jeudi 25 avril** : conférence sur le moustique-tigre, présentée par la Brigade Verte à la Maison pour Tous à 19h
- **Samedi 27 avril** : collecte pour les chats libres avec la nouvelle association bartenheimoise « Gamelle pour tous 68 », à l'Intermarché de 9h à 17h
- **Dimanche 5 mai** : marché aux puces, organisé par le FC Bartenheim à l'Espace 2000
- **Mercredi 22 mai** : don du sang, organisé par l'Amicale pour le don du sang à l'Espace 2000
- **Samedi 25 et dimanche 26 mai** : compétition individuelle interdépartementale de gymnastique
- **Vendredi 31 mai** : 1^{er} Biergarten au S'Platzle à partir de 18h
- **Dimanche 9 juin** : élections européennes à partir de 8h
- **Les vendredis 7, 14, 21 (fête de la musique) et 28 juin** : Biergarten au S'Platzle à partir de 18h
- **Mardi 18 et mercredi 19 juin** : tournoi EJPS
- **Dimanche 23 juin** : forum des Associations, Asso'fascht, au centre du village (place du marché, Bretzel et S'Platzle) de 10h à 17h
- **Samedi 29 juin** : gala de fin de saison de Gym Bartenheim Tournoi de Pétanque, organisé par le FC Bartenheim
- **Dimanche 30 juin** : fête annuelle de l'AFAPEI Sud Alsace
- **Vendredi 5 juillet** : soirée festive au Bretzel à partir de 19h
- **Samedi 6 juillet** : ginguette de fin d'année, organisée par les Ateliers du Swing, place des Hironnelles (rue du 19 Novembre) à partir de 19h
- **Jeudi 25 juillet au lundi 29 juillet** : venue de la Délégation Landaise
- **Samedi 27 juillet** : soirée tricolore avec le feu d'artifice, organisée par l'Amicale des pompiers à la place du marché
- **Samedi 3 et dimanche 4 août** : marche populaire, organisée par le FC Bartenheim
- **Mercredi 7 août** : don du sang, organisé par l'Amicale pour le don du sang à l'Espace 2000
- **Samedi 24 août** : Moon party organisée par Gym Bartenheim à l'Espace 2000
- **Dimanche 8 septembre** : bourse aux vêtements organisée par le FC Bartenheim
- **Mercredi 2 octobre** : don du sang, organisé par l'Amicale pour le don du sang à l'Espace 2000
- **Dimanche 13 octobre** : la Bartenheimoise, organisée par l'association La Clef à l'Espace 2000
- **Samedi 16 novembre** : commémoration du 80^e anniversaire de la libération à Bartenheim-la-Chaussée

Annuaire



des services communaux

• Mairie :

9, rue du Général de Gaulle

68870 BARTENHEIM

03 89 70 76 00 • accueil@mairie-bartenheim.fr



Lundi : 8h30-12h / 16h-18h

Mardi : 10h-12h / 16h-18h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-18h

Jeudi : 10h-12h / 16h-18h

Vendredi : 8h30-12h / Fermé l'après-midi

• **Bibliothèque municipale** : 03 89 70 76 10

• **École Charles Péguy** : 03 89 68 30 75

• **École Maternelle Les Lilas** : 03 89 68 35 40

• **École Victor Hugo** : 03 89 25 38 86

• **Accueil périscolaire** : 03 89 68 29 88

• **Multi-accueil Les Confettis** : 03 89 68 99 88



Avec **illiwap**, ne manquez aucune actualité de votre commune ! Événements, agendas, réunions, incidents,... Recevez toutes les infos sur votre téléphone en téléchargeant l'application gratuite.

+ d'infos sur
www.bartenheim.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction : Marie-Rose SCHOLER, Chantal KIENLEN, Matthieu SCHOCH, Simone SCHWEITZER, Karim BOURQUIN, Patrick CAPON, Laetitia GSELL

Directeur de la publication : Bernard KANNENGIESER

Mise en page : TERADELIS - Montbéliard

Photos : Simone SCHWEITZER, Claude HASSLER et Thierry ANGEVIN

Impression : 2 100 exemplaires (WILO - 68680 Kembs)